

Paris. le 15 décembre 2016

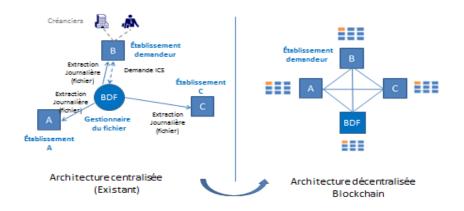
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque de France mène une expérimentation de « blockchain » interbancaire

En juillet 2016, la Banque de France, accompagnée par la start-up Labo Blockchain et en collaboration avec la Caisse des Dépôts et Consignations et plusieurs groupes bancaires français, a lancé une expérimentation utilisant une technologie de consensus distribué (appelé blockchain) sur l'un des référentiels bancaires dont elle a la gestion, celui des Identifiants Créanciers SEPA (ICS). Au-delà de l'enjeu technologique et de sécurité, l'objectif de cette expérience était également de mesurer les conséquences d'une décentralisation des fonctions de gestionnaire du référentiel, permise par cette innovation technologique.

Des réunions de travail se sont tenues à un rythme hebdomadaire sur les aspects métier, techniques et juridiques et, dès octobre, une infrastructure blockchain de test a pu être déployée pour créer des ICS entre les participants. La Banque de France a fourni les éléments de la suite logicielle, que ces derniers ont installé dans un site de stockage virtuel externe (cloud) ou dans leur propre système d'information de test.

Cette expérience permet à l'ensemble des banques participantes de partager leurs analyses sur les impacts et les opportunités de cette technologie. Un bilan complet sera réalisé dans les mois à venir pour tirer tous les enseignements des travaux menés. Une communication sur le sujet sera présentée à l'occasion de la conférence organisée le 6 janvier 2017 par le Comité National des Paiements Scripturaux à Paris.



Contact Presse:

Service de la Communication externe et digitale de la Banque de France : 01 42 92 39 00